

2 Inscription

Centenary College of Louisiana

Citez toutes les universités ou établissements d'enseignement supérieur où vous êtes allé(e). Veuillez nous transmettre au plus vite une copie officielle du dossier complet de votre scolarité.

Établissement d'enseignement supérieur/Université	Ville et État	Années d'inscription
---	---------------	----------------------

Informations familiales

Nom complet de la mère

Nom complet du père

Est-elle en vie ?

Est-il en vie ?

Adresse (si différente de la vôtre)

Adresse (si différente de la vôtre)

Profession

Profession

Employeur

Employeur

Téléphone professionnel

Téléphone professionnel

Établissement d'enseignement supérieur/Université

Établissement d'enseignement supérieur/Université

Diplôme Année

Diplôme Année

École professionnelle ou de 3eme cycle universitaire

École professionnelle ou de 3^e cycle universitaire

Diplôme Année

Diplôme Année

Si vous ne vivez pas avec vos 2 parents, auprès duquel se trouve votre adresse permanente ?

Veillez cocher si vos parents sont mariés séparés divorces autre :

Veillez donner les nom et âge des membres de votre fratrie. S'ils ont terminé ou commencé un cursus universitaire, donnez les noms des Institutions, le diplôme obtenu, et la date approximative d'obtention du diplôme.

Veillez citer les nom, niveau d'études et lien de parenté de tout proche (autre que membre de votre fratrie) qui ont fait ou font des études au Centenary College.

Les informations de cette section auront pour utilité d'effectuer un rapport pour les autorités fédérales. Elles ne seront aucunement prises en compte pour évaluer votre degré d'admissibilité.

Veillez nommer tous les autres établissements d'enseignement supérieur auxquels vous proposez votre candidature.

Origine ethnique (plusieurs réponses possibles)

Amérindien/Natif de l'Alaska Asiatique Noir/Afro-américain Natif de Hawaï ou d'île du Pacifique
 Hispanique/Latino Blanc Acadien/Français

Orientation religieuse Église

Informations parascolaires, personnelles et spontanées

Veillez citer vos principales activités parascolaires, communautaires, et familiales, en les classant par ordre d'importance à vos yeux. Incluez-y les événements spécifiques et/ou les œuvres majeures accomplies, comme la maîtrise d'un instrument de musique, la réception de lettres de reconnaissance, etc. Cochez dans la case correspondante les activités que vous désirez poursuivre à l'université. Vous pouvez nous donner un *Curriculum vitae* au lieu de remplir cette section.

Activité	Année de lycée ou d'université	Heures par semaine	Semaines par année	Positions tenues, prix ou lettres de reconnaissance obtenus	Désirez-vous poursuivre cette activité à l'université
----------	-----------------------------------	-----------------------	-----------------------	---	---

Expérience professionnelle

Citez tous les emplois (y compris emplois saisonniers) que vous avez obtenus sur les trois dernières années.

Intitulé précis de l'emploi	Employeur	Dates d'occupation de l'emploi	Heures par semaine
-----------------------------	-----------	--------------------------------	--------------------

Rapport du conseiller d'orientation

Étudiant

Nom de l'étudiant

Cochez la case correspondante au plan décisionnaire choisi et donnez ce document à votre conseiller d'orientation, accompagné de l'enveloppe annotée *Rapport du conseiller d'orientation*.

Décision Rapide, 1^{er} décembre

Action Anticipée, 15 janvier

Décision Normale, 15 février

Conseiller d'orientation

Votre évaluation est très importante à nos yeux. Si vous préférez utiliser votre propre lettre, joignez-la à ce formulaire et faites-les nous parvenir conjointement. **Veillez joindre une copie officielle du dossier complet de scolarité de l'étudiant (comprenant les résultats des tests de connaissances communs à tous les établissements) et comprenant, si disponible, le profil de l'école.** Cette évaluation est partie intégrante de la demande d'inscription de l'étudiant. Veuillez la renvoyer dans les délais mentionnés ci-dessus.

Nous vous remercions de votre collaboration

Légende pour le dossier de scolarité

A = à 100
 B = à Nom de l'école
 C = à Code CEEB/ACT
 D = à
 F = à

Cours de l'année actuelle :

Premier Semestre	Est-ce le plus haut niveau proposé par l'école ?	Second Semestre	Est-ce le plus haut niveau proposé par l'école ?
	oui non		

Cet étudiant atteint une note moyenne sur l'année (GPA) de sur un total de et se trouve en place au sein d'une classe de étudiants (cochez si votre école ne classe pas les élèves).

En comparaison avec ceux des autres étudiants préparant l'entrée en établissement d'enseignement supérieur au sein de votre école, les cours suivis par ce candidat sont :

extrêmement contraignants très contraignants contraignants moyens inférieurs à la moyenne

Conseiller d'orientation : Veuillez remplir le verso.

2 Conseiller d'orientation

(Rapport du conseiller d'orientation, suite)

Caractéristiques de l'étudiant Sans base Inférieur à la moyenne Moyen Bon Très bon Excellent

Réussite académique

Commandement

Accomplissement parascolaire

Personnalité

Créativité

Je recommande cet étudiant avec réserve plutôt vivement vivement avec enthousiasme

Vos commentaires

Dans l'espace ci-dessous, écrivez ce qui vous semble important à propos de cet étudiant, y compris une description de ses caractéristiques académiques et personnelles. Nous sommes tout spécialement intéressés par votre avis sur les qualités du candidat dans au moins trois des domaines suivants : avenir intellectuel, motivation, maturité, intégrité, indépendance, originalité, initiative, potentiel de commandement, capacité de croissance, talents spéciaux, et enthousiasme.

Signature

Titre

Nom (tapé)

Téléphone professionnel

Date

Veillez nous faire parvenir ce rapport dans l'enveloppe aux frais d'envoi prépayés annotée Rapport du conseiller d'orientation ou par la poste à l'adresse suivante:

Bureau des admissions, Centenary College of Louisiana, 2911 Centenary Blvd., Shreveport, LA 71104
Phone 800.234.4448/318.869.5131 Fax 3182869.5005

Informations sur l'inscription et calendrier des demandes d'inscription

Instructions pour tous les candidats

Pour que votre candidature soit prise en compte par Centenary, veuillez remplir le formulaire et y joindre tous les documents demandés. (Ce formulaire est réservé aux élèves entrant en 1^{re} année et ceux provenant d'autres universités.) Ce formulaire sera utilisé à la fois pour l'admission et la scolarité. Vous devrez peut-être aussi nous faire parvenir des documents complémentaires (diapositives, curriculum vitae, travaux notés, vidéos, etc.) pour soutenir votre candidature. Assurez-vous que votre formulaire rempli soit lisible, signé et envoyé avant la date limite.

Options de plans décisionnaires pour les étudiants de 1^{re} année

Décision rapide : les étudiants qui prennent Centenary comme 1^{er} choix de destination universitaire peuvent choisir de s'inscrire en optant pour la Décision Rapide. Veuillez indiquer dans le formulaire que vous optez pour la Décision Rapide en cochant la case correspondante. La date limite d'envoi est le 1^{er} décembre. Les candidats avec un dossier complet seront informés de leur statut au plus tard le 1^{er} janvier. Les étudiants admis seront informés du montant de leur scolarité et des aides financières qui leur sont octroyées début janvier. **Le régime d'inscription par Demande Rapide est un engagement ferme. Vous devez retirer toute demande d'inscription à une autre université ou établissement d'enseignement supérieur dès lors que votre admission à Centenary aura été prononcée, puisqu'il est attendu des étudiants admis sous ce régime qu'ils soient effectivement scolarisés au Centenary College.** Les étudiants admis ont jusqu'au 1^{er} février pour verser un acompte non remboursable de 200\$ aux frais de scolarité afin de voir leurs places aux cours réservées.

Action Anticipée : le régime d'Action Anticipée est utile pour les étudiants qui placent Centenary parmi leurs destinations universitaires favorites. Il faut impérativement faire la demande d'inscription avant le 15 janvier. Les notifications du bureau des inscriptions débiteront le 1^{er} février. Les étudiants admis ont jusqu'au 1^{er} mai pour verser un acompte non remboursable de 200\$ aux frais de scolarité afin de voir leurs places aux cours réservées.

Décision Normale : faites parvenir la demande d'inscription à Centenary avant le 15 février, tant cette date est la dernière limite pour prendre en considération toute scolarité académique. La notification d'admissibilité débute le 15 mars, et les montants des bourses octroyées sont envoyés par la poste peu de temps après. Les étudiants admis ont jusqu'au 1^{er} mai pour verser un acompte non remboursable de 200\$ aux frais de scolarité afin de voir leurs places aux cours réservées.

Candidats de 1^{re} année

Le comité des admissions ne prendra en considération que les demandes COMPLÈTES comprenant :

- 1) une demande d'inscription complétée et signée ;
- 2) une copie du dossier complet de scolarité de l'étudiant envoyée par la poste directement du lycée au Centenary College ;
- 3) une copie des résultats de l'examen d'entrée à l'université (SAT 1) et/ou du American College Test (ACT) envoyée directement au Centenary College par l'organisme examinateur, ou les résultats reportés sur le dossier complet de scolarité du lycée de l'étudiant ;
- 4) un rapport du conseiller d'orientation rempli par un fonctionnaire du lycée ;
- 5) une lettre de recommandation du conseiller d'orientation ou d'un professeur.

Candidats provenant d'une autre université

- 1) une demande d'inscription complétée et signée ;
- 2) une déclaration sur les motifs du transfère ;
- 3) une copie officielle et finale du dossier complet de scolarité de l'étudiant envoyée par la poste directement du lycée au Centenary College (faxes et copies faites par l'étudiant ne sont pas considérées comme officiels) ;
- 4) la copie du dossier officiel complet de scolarité de l'étudiant de chaque université que l'étudiant a fréquenté (faxes et copies faites par l'étudiant ne sont pas considérés comme officiels) ;
- 5) les candidats âgés de moins de 25 ans, et ayant moins de 30 heures transférables de cours, doivent fournir les résultats de leur examen d'entrée à l'université (SAT 1) et/ou de l'American College Test (ACT), envoyé(s) directement à l'université du Centenaire par le ou les organisme(s) examinateur(s). Il est également possible de nous fournir ces résultats par le biais d'une copie du dossier complet officiel de scolarité du lycée de l'étudiant (faxes et copies faites par l'étudiant ne sont pas considérés comme officiels) ;
- 6) au moins une lettre de recommandation d'un professeur d'université, d'un conseiller d'orientation ou de toute personne qui peut émettre des observations sur sa réussite académique à l'université. Des lettres de recommandation supplémentaires seront acceptées.

Bourses et aides financières

Les bourses académiques et les bourses basées sur le besoin seront attribuées aux candidats qualifiés et admis tout au long des cycles décisionnaires. La priorité pour la prise en considération des demandes de bourses sera donnée aux étudiants qui en feront la demande avant les dates limites. **(Pour connaître ces dates, référez-vous au calendrier d'inscription sur la 1^{re} page de « Informations sur l'inscription » et en page 4 de « Inscription ».)**

Certaines bourses académiques et bourses pour talents spéciaux peuvent nécessiter un entretien ou une audition du candidat sur le campus, ou il peut être demandé à un candidat de fournir des documents complémentaires pour le Comité d'attribution des Bourses.

Vous pouvez contacter les bureaux suivants pour toute information à propos des bourses :

Sport
Art
Chorale du Centenaire
Institut des carrières ecclésiastiques
Danse
École de musique Hurley
Théâtre

Pour recevoir toute aide financière basée sur le besoin par l'Université du Centenaire, de l'État de la Louisiane, ou du gouvernement fédéral, les étudiants doivent remplir le formulaire Libre pour Aides Étudiantes Fédérales (FAFSA).

Tous les **candidats sous le régime de Décision Rapide** recevront le formulaire estimatif d'aide financière « version rapide ». Comme le FAFSA, le formulaire estimatif permettra au Bureau d'Allocation des Bourses de l'Université du Centenaire de déterminer si un étudiant est éligible pour une aide basée sur le besoin (allocations, prêts, programme étude et travail, etc.). Ce formulaire doit être rempli et renvoyé avant le 15 décembre. Les étudiants admis sous le régime de Décision Rapide qui remplissent ce formulaire et manifestent des difficultés financières recevront une estimation du montant accordé début janvier. Les étudiants admis sous le régime de Décision Rapide auront jusqu'à la date limite du 1^{er} février pour accepter l'offre d'admissibilité à Centenaire et à la bourse.

Les candidats sous les régimes d'Action Anticipée et de Décision Normale seront informés sur les bourses entre fin mars et début avril.

Important : le 15 février est la date limite officielle pour les inscriptions et l'octroi de bourses.
Des demandes peuvent être acceptées après cette date, selon les ressources encore disponibles.
Les aides financières seront aussi octroyées selon les ressources disponibles.

Détachez cette page et conservez-la pour information.